



# SANTÉ MENTALE

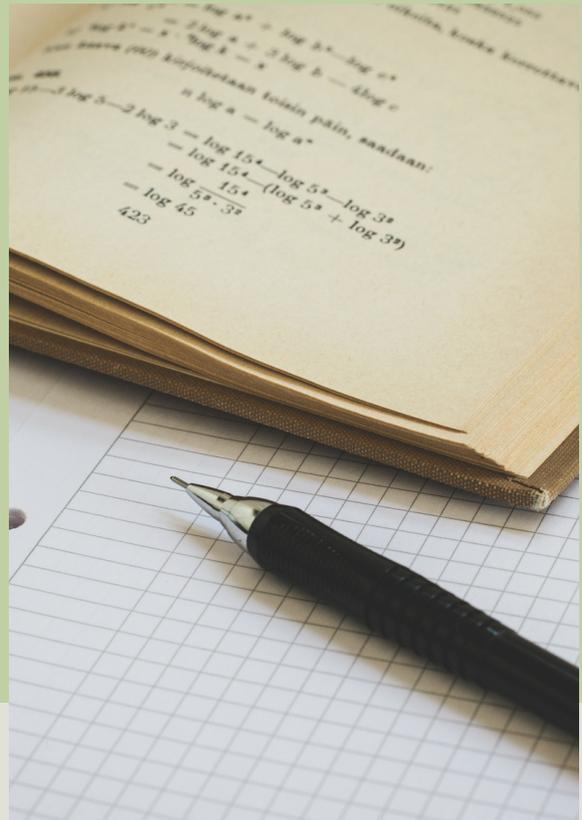
Les besoins en formation



DAPS-85  
PTSM de Vendée

02 51 94 54 95  
projet@daps85.fr  
www.daps-85.fr

Dans le cadre du PTSM (Projet Territorial de Santé Mentale) de Vendée, le DAPS-85 (Dispositif d'Appui aux Parcours de Santé de Vendée) et l'ensemble du groupe de travail s'appliquent à l'amélioration du parcours de soin des personnes avec des troubles mentaux. Afin d'identifier le besoin de formation des professionnels de santé agissant auprès de ce public un questionnaire a été diffusé auprès des professionnels du territoire Vendéen.



## Informations générales

Le questionnaire compté 10 questions :

- 1/ Profession
- 2/ Lieu d'exercice
- 3/ Années d'expériences
- 4/ Avez-vous déjà participé à des formations, séminaires ou autres, autour de la psychiatrie - santé mentale ?
- 5/ Avec quel organisme ?
- 6/ Avez-vous rencontré des difficultés face à un patient ayant un trouble psychique ?

7/ Difficultés rencontrés

8/ Quels sont vos besoins actuels, en termes d'apport sur la psychiatrie - santé mentale ?

9/ Quel format vous semble le plus adapté ?

10/ durée

**54 personnes** ont répondu au questionnaire.

Réponse du questionnaire entre le 25 octobre 2022 et le 1 janvier 2023.

DAPS-85  
PTSM de Vendée



# RÉSULTATS



## 1/ PROFESSION

- Pluriprofessionnel
- Professionnels médicaux et paramédicaux
- Majoritairement des MG et IDE

## 2/ LIEU D'EXERCICE

Majoritairement à la LRSY.

14 : La Roche sur Yon

3 : Aizenay, Bournezeau

2 : Essart en Bocage, Chantonay, Poiré sur vie

## 3/ ANNÉES D'EXPÉRIENCES

- Toutes les tranches sont représentées (1,5,10,15 ou +15ans)
- Majoritairement des personnes avec plus de 15 ans d'expériences

## 4. PARTICIPATION À DES FORMATIONS, SÉMINAIRES... AUTOUR DE LA SM

- Concerne 7% des répondants.
- Peu de professionnels débutants (entre 12 et 32 ans d'expériences) ont participé à des formations, séminaires ou autre sur la santé mentale.
- Professionnels variés.

## 5/ ORGANISMES DE FORMATION

La plupart des formations réalisées sont incluses dans la formation initiale, sont proposées par leur structure ou leur association métier de rattachement.

## 6/ DIFFICULTÉS FACE À UN PATIENT AYANT UN TROUBLE PSYCHIQUE ?

- Il semblerait que certaines professions soient moins enclin à rencontrer des difficultés face à des patients avec des troubles psychiques comme : orthophoniste (1/1), pharmaciens (2 sur 5), assistante sociale (1/1)
- Moyenne d'âge d'expérience pourtant à 20 ans (recul nécessaire)

## 7/ DIFFICULTÉS RENCONTRÉS

- Manque de connaissances sur des prises en charge et des diagnostics spécifiques.
- Problématique sur la réorientation des patients = manque de maillage et de travail en réseau.
- Problématique sur la communication entre les MG et psy - ville et hôpital.
- Problématique sur la gestion du traitement pour les MG (mise en place, suivis, modification)
- Posture et attitude vis-à-vis des patients avec troubles psy.

## 8/ BESOINS, EN TERME D'APPORT SUR LA SM ?

- Intérêt de la création de la cartographie qui va répondre au besoin des 77%.
- Formation sur des apports de connaissance principalement
- Outils de prévention pour les professionnels (appréhension de la crise et des personnes avec troubles).

## 9-10/ FORMAT ET DURÉE

- Majoritairement en présentiel (27/51).
- Formule flash ou demi-journée

# Conclusion

BESOINS	RÉPONSES
Améliorer les connaissances, les compétences, la posture/attitude des PS dans le champ de la santé mentale.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rédiger un référentiel de formation, sensibilisation et séminaire disponible et actualisé et le diffuser aux PS.</li><li>• Organiser des formations flash (présentiel) ou des webinaires sur :<ul style="list-style-type: none"><li>• Des prises en charge, suivis et orientations de situations spécifiques : troubles du comportement alimentaire, dépression, hystérie, agressivité, addiction (alcoolisme), crise suicidaire, logorrhée, évaluation du risque de décompensation psy, informations générales (durée d'un arrêt de travail), ouverture buccale, position lors des soins...</li></ul></li><li>• Organiser des formations (en présentiel) sur :<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place et gestion des traitements pour les MG (demi-journée ou conférence diner)</li><li>• Diagnostic et orientation pour les MG (demi-journée ou conférence diner)</li><li>• Posture et attitude vis-à-vis du public ayant des troubles psychiques (communication, gestion des angoisses et du stress (appréhension de la crise), consentement du patient, refus de soin ou de médication...</li><li>• Apport d'information sur la santé mentale en général : apport théorique sur les troubles psychiques, la prise en charge, l'orientation etc (demi-journée).</li></ul></li><li>• Organisation de soirée sur la santé mentale (CPTS) : organisation de la psychiatrie, soins sans consentement, repérage de l'urgence...</li></ul>
Améliorer le travail en réseau et la réorientation vers les PS adaptés.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Création d'une cartographie répertoriant les professionnels agissant dans le champ de la santé mentale – action 3 du PTSM.</li><li>• Organisation de soirée sur la santé mentale (CPTS) : organisation de la psychiatrie, soins sans consentement, repérage de l'urgence...</li></ul>
Améliorer la communication entre les MG et psy – ville et hôpital	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travail sur la MSS – action 5 du PTSM.</li></ul>

Le DAPS-85 va donc travailler sur :

1. Identifier les **formations existantes** en lien avec la SM sur le territoire.
2. Promouvoir la **formation PSSM** qui répond aux besoins identifiés (pathologies, comment agir, quoi faire, comment orienter...)
3. Cartographier des **professionnels et structures** intervenant dans le champ de la santé mentale.
4. Continuer les travaux sur la **MSS** et les **cas d'usages**.